

MINISTERE DES HYDROCARBURES

—————
CABINET
—————

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité *Travail *Progrès
—————

**DISCOURS DES VŒUX
DU MINISTRE DES HYDROCARBURES**

BRAZZAVILLE, LE 16 JANVIER 2015

Monsieur le Directeur de Cabinet ;

Monsieur le Conseiller Spécial du Président de la République ;

Messieurs les Conseillers ;

Monsieur le Directeur Général des Hydrocarbures ;

Monsieur le Directeur Général, Président du Directoire de la SNPC ;

Messieurs les Directeurs Généraux des sociétés pétrolières et parapétrolières ;

Messieurs les Représentants des Organes Inter Etatiques ;

Chers Collaborateurs ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Nous sommes en Janvier 2015 !

Cette cérémonie de vœux revêt un caractère particulier car elle marque les 5 années que nous avons passées, depuis 2009, à la tête du département des hydrocarbures.

Pour ce ministère, le cap était fixé par la Feuille de route du Président de la République, son Excellence M. Denis SASSOU-NGUESSO, dont il convient de rappeler en substance les principaux axes. Il s'agissait :

- ❖ En premier lieu, faire évoluer le cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier amont ;

- ❖ En second lieu, intégrer les problématiques d'Hygiène industrielle, de sécurité des personnes et de préservation de l'environnement naturel et humain dans le secteur pétrolier ;
- ❖ En troisième lieu, la prise en compte du contenu local dans tous les projets et les activités pétrolières ;
- ❖ En quatrième lieu, l'amélioration de toutes les composantes du processus de l'Aval pétrolier : production, transport, stockage, distribution des produits pétroliers finis.

Le bilan dressé par le Directeur de Cabinet révèle que plusieurs actions effectivement menées pendant ces 5 ans, s'inscrivent dans le cadre de la Feuille de Route de Son Excellence M. Denis SASSOUNGUESSO, Président de la République, qui dans son message à la Nation le 31 Décembre 2014, nous a exhorté au travail, à plus de travail, afin de préparer les bases, les fondements de l'émergence de notre pays.

Quel cap fixer pour ces prochaines années, pour le département des hydrocarbures ?

Il convient, avant tout, de rappeler quelques éléments de contexte :

Au plan mondial, l'année 2014 a été marquée par la chute drastique et vertigineuse des cours du baril de pétrole, d'environ 50 %, dont l'impact est significatif pour tous les acteurs, notamment les pays producteurs de pétrole, les entreprises pétrolières et leurs sous-traitants.

Au niveau local, au Congo, un niveau de production moyen de 91,5 millions de barils, soit 250 745 barils/jour, niveau principalement dû au déclin naturel des champs arrivés en phase mature, non compensé par de nouvelles productions, niveau dû aussi au retard de certains travaux de maintenance et aux arrêts de puits.

Mais il convient toutefois de souligner que nous avons préparé les bases des 15 prochaines années de pétrole et de gaz au Congo.

En effet,

- Le cadre juridique et fiscal du secteur Amont entrera en vigueur au courant de cette année 2015 après examen et approbation par toutes les instances habilitées. A ce stade, il s'agit du Conseil des Ministres et des 2 chambres du Parlement.
- Ensuite, nous allons procéder en 2015 à la promotion des zones libres dans nos deux principaux bassins sédimentaires, afin de relancer l'exploration et renouveler les réserves qui permettront au Congo de conserver ses marges de manœuvre nécessaires à sa modernisation et à son industrialisation.

Plusieurs thèmes vont également marquer l'action du Département des hydrocarbures. Il s'agit :

- De la valorisation du gaz, en électricité, en butane propane, en fertilisants pour l'agriculture, ainsi que l'alimentation en gaz du secteur minier figurent en bonne place dans nos priorités. Nous devons contribuer à la diversification de l'économie congolaise.
- Du redéveloppement des champs arrivés en phase mature, qui permettra de leur donner une nouvelle vie, avec des réserves additionnelles, et permettre une exploitation dans des conditions optimales.
- De la prise en compte des aspects environnementaux, notamment en matière de torchage, de traitement des eaux de rejet et de gestion des déchets.
- Des enjeux liés à l'augmentation du Contenu Local dans les sociétés pétrolières sont stratégiques et fondamentaux, notamment en matière de formation, de développement des compétences locales, d'implication et d'accompagnement des

TPE, PME et PMI locales, de développement d'infrastructures au Congo. Dans le cadre du Contenu Local, une attention particulière sera portée sur les ressources humaines utilisées dans le secteur pétrolier, aussi bien au niveau des opérateurs, des marketeurs que dans la sous-traitance et les sociétés de service..

Nous voulons, au Congo, des entreprises qui participent à la vie de la cité, réalisent non seulement des bénéfices dans le cadre de leurs activités, mais contribuent également au développement du capital humain, à l'augmentation de l'indice du développement humain.

Les entreprises pétrolières s'y attèlent et le bilan des projets sociaux réalisés en 2014 en témoigne.

C'est ici l'occasion, pour nous, de remercier et d'encourager les entreprises qui sont fortement engagées dans cette voie. Nous demandons à celles qui hésitent encore de faire comme les autres. Elles sont nombreuses.

Au niveau de l'Aval pétrolier, malgré quelques difficultés conjoncturelles constatées dans la distribution de certains produits finis, nous notons une nette amélioration dans la mise en place des infrastructures techniques telles les nombreuses stations services construites à travers le territoire national en 2014 et nous encourageons les Marketeurs à poursuivre cet effort.

Afin de continuer à réduire le désenclavement de certaines zones du pays en distribution de certains produits pétroliers, il sera organisé en 2015, une table ronde avec les principales parties prenantes du secteur pétrolier Aval.

Au plan international, nos actions seront orientées autour de 3 zones géographiques :

Le Monde

L'Afrique

La Région de l'Afrique Centrale

- ❖ **Le Monde**, pour notre contribution aux enjeux et aux défis globaux liés à la problématique du réchauffement climatique. Le secteur pétrolier est directement concerné par les émissions de gaz à effet de serre, dû au brûlage du gaz. Nous allons poursuivre notre plan d'action avec le GGFR, programme de réduction du gaz à effet de serre initié et coordonné par la Banque Mondiale. A noter qu'en Décembre 2015, se tiendra la grande Conférence Internationale sur le climat en France : le problème du réchauffement climatique nous interpelle et nous concerne tous. Nous devons y apporter notre contribution.

- ❖ **L'Afrique**, pour notre participation active au sein de l'APPA, Association des Producteurs de Pétrole Africains. L'accent est mis sur la mutualisation des moyens et la mise en place des "outils" qui vont permettre aux états membres de mieux valoriser leurs ressources en hydrocarbures : études diverses régionales, benchmark des cadres juridiques et fiscaux, réflexion sur le contenu local, sur la réglementation en matière d'environnement, sur la formation et le développement des compétences des Africains. A noter que l'Etat congolais a mis à la disposition de l'APPA un terrain sur lequel sera érigé l'immeuble devant abriter son futur siège.

- ❖ **Au niveau Régional**, les problématiques portent sur la gestion des frontières maritimes. Certes, l'exemple de la Zone d'Intérêt Commun sur LIANZI illustre les difficultés pour développer un projet entre 2 pays et un groupe contracteur, mais elles ne sont pas insurmontables. A preuve, LIANZI est en cours de développement.

Nous avons en perspective plusieurs dossiers à examiner avec nos voisins de l'Angola, de la République Démocratique du Congo et du Gabon.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les acteurs qui ont contribué aux résultats de l'année 2014 : certaines administrations de la République, les Collaborateurs du Ministère des Hydrocarbures, les sociétés pétrolières de l'Amont et de l'Aval, les sociétés de sous-traitance et les sociétés de service.

Dans ce contexte difficile marqué par la chute des prix du pétrole, nous devons continuer à travailler, en optimisant nos processus de fonctionnement, en faisant preuve de plus de professionnalisme, d'imagination, de créativité, d'innovation et d'audace.

Bonne Année 2015, pleine de créativité et d'audace !

Je vous remercie.